

**Zeitschrift:** Comptes de l'année ... / Chemins de fer fédéraux

**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses

**Band:** - (1905)

**Artikel:** Rapport et proposition du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux au Conseil fédéral concernant le rapport de la Direction générale sur la gestion et les comptes des chemins de fer fédéraux de l'année 1905, pour être transmis à l'Assemblée ...

**Autor:** Arx, Casimir von / Murset

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-676179>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rapport et proposition

du

Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux  
au Conseil fédéral concernant le rapport de la  
Direction générale sur la gestion et les comptes  
des chemins de fer fédéraux de l'année 1905, pour  
être transmis à l'Assemblée fédérale.

(Du 27 avril 1906.)

---

*Monsieur le Président de la Confédération,  
Messieurs les Conseillers fédéraux.*

Conformément à l'art. 17, chiffre 3, de la loi fédérale du 15 octobre 1897, concernant l'acquisition et l'exploitation de chemins de fer pour le compte de la Confédération ainsi que l'organisation de l'administration des chemins de fer fédéraux, nous avons examiné les comptes annuels des chemins de fer fédéraux, dressés par la Direction générale, ainsi que son rapport de gestion pour 1905, et nous avons l'honneur de vous transmettre ces projets en vous priant de bien vouloir les présenter à l'Assemblée fédérale.

Nous saisissons cette occasion pour constater à notre tour avec satisfaction que, pendant l'exercice écoulé, le trafic des chemins de fer fédéraux accuse de nouveau une augmentation notable. Ensuite de ce développement du trafic, les recettes d'exploitation sont de fr. 6,045,584 supérieures à celles de l'année 1904 et dépassent de fr. 3,879,129 les prévisions budgétaires pour 1905. Nous constatons en outre avec plaisir que, malgré

les prestations plus fortes nécessitées par cet accroissement du trafic, les dépenses d'exploitation sont de fr. 770,795 inférieures au chiffre porté au budget.

Dans notre rapport de l'année dernière, nous vous avons fait observer que l'augmentation des recettes d'exploitation ne marche pas de pair avec celle des dépenses d'exploitation et qu'en vertu de cet état de choses le coefficient d'exploitation, qui était en 1902 de 61,11  $\%$ , avait atteint 67,68  $\%$  en 1904. Pendant l'exercice écoulé cette situation s'est améliorée, puisque le coefficient d'exploitation est descendu à 66,42  $\%$ . Nous nous plaignons à reconnaître que ce résultat réjouissant est, en grande partie, attribuable aux sérieux efforts que font la Direction générale et les Directions d'arrondissements pour réaliser le plus de simplifications et d'économies possibles, partout où il y a moyen de le faire sans compromettre les intérêts publics.

Par suite du résultat favorable du compte d'exploitation, le compte de profits et pertes présente, au lieu de l'excédent de dépenses de fr. 2,088,400 prévu au budget, un solde actif de fr. 651,733. 92. Toutefois il faut observer que l'entrée en vigueur du nouveau tarif douanier, le 1<sup>er</sup> janvier 1906, a provoqué, avant la fin de l'année, un fort mouvement d'importation anticipée de marchandises de toutes sortes et a eu pour conséquence un développement extraordinaire du trafic des marchandises. L'augmentation des recettes provenant du trafic des marchandises a été pendant les mois de novembre et décembre de fr. 1,800,000, en regard des recettes des mois correspondants de l'année précédente. Malgré ces chiffres relativement avantageux, il est donc recommandable aussi pour l'avenir d'observer une sage retenue dans toutes les branches de l'administration.

Nous référant pour le surplus aux projets eux-mêmes, nous vous prions de bien vouloir

*proposer*

à l'Assemblée fédérale les résolutions suivantes :

1. Les comptes pour 1905 et le bilan au 31 décembre 1905 de l'administration des chemins de fer fédéraux sont approuvés.

2. Sur le solde du compte de profits et pertes, qui se monte à fr. 651,733. 92, il sera prélevé une somme de fr. 600,000 pour amortissement supplémentaire du compte de dépenses à amortir (b. travaux d'extension et d'agrandissement de gares), et le reste de fr. 51,733. 92 sera porté à nouveau.

3. La gestion de l'administration des chemins de fer fédéraux est approuvée.

Veillez agréer Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 27 avril 1905.

Au nom du Conseil d'administration  
des chemins de fer fédéraux,

*Le président :*

**Casimir von Arx.**

*Le secrétaire :*

**Murset.**

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION

La réunion s'est tenue le 15 Mars 1966 à 10 heures, sous la présidence de M. le Directeur Général. Elle a été ouverte par M. le Directeur Général qui a lu le procès-verbal de la dernière réunion et a constaté son exactitude. M. le Directeur Général a ensuite exposé l'ordre du jour et a demandé à M. le Directeur Adjoint de faire un rapport sur les travaux effectués pendant la période écoulée.

M. le Directeur Adjoint a fait un rapport sur les travaux effectués pendant la période écoulée. Il a exposé les résultats obtenus dans les différents domaines de l'activité de l'entreprise et a souligné les progrès réalisés. M. le Directeur Général a remercié M. le Directeur Adjoint de son rapport et a constaté que les travaux ont été effectués conformément à l'ordre du jour. M. le Directeur Général a ensuite demandé à M. le Directeur Adjoint de faire un rapport sur les travaux effectués pendant la période écoulée.

M. le Directeur Adjoint a fait un rapport sur les travaux effectués pendant la période écoulée. Il a exposé les résultats obtenus dans les différents domaines de l'activité de l'entreprise et a souligné les progrès réalisés. M. le Directeur Général a remercié M. le Directeur Adjoint de son rapport et a constaté que les travaux ont été effectués conformément à l'ordre du jour. M. le Directeur Général a ensuite demandé à M. le Directeur Adjoint de faire un rapport sur les travaux effectués pendant la période écoulée.